

# ACTUALITÉS.NET

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP OCCITANIE

446

SEMAINE DU 2 JUIN 2023

## TABLE DES MATIÈRES

### PAGE 2

- 8 futurs métiers de l'intelligence artificielle
- Directive sur l'égalité des rémunérations
- Ça recrute !
- Le chiffre de la semaine

### PAGE 3

- Conférence nationale du handicap
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

### PAGE 4

- Prévenir le risque de décrochage au lycée professionnel
- Conjoncture en hausse !
- Vient de paraître : Outils numériques adaptés à la différenciation pédagogique

## → À LA UNE, À MONTPELLIER

**Semaine des métiers du transport et de la logistique (6-9 juin 2023) : partez à la découverte des métiers et formations dans le transport !**

Mardi 6 juin, de 13h30 à 17h30 sur le parvis de l'Hôtel de ville de Montpellier, élèves et grand public pourront découvrir les métiers du transport. Proposé par Pôle emploi et ses partenaires\*, cet événement permettra au public de trouver un espace conseil, un espace découverte (avec possibilité d'échanger avec des professionnels de la conduite, de visiter un camion

de démonstration, de commencer à s'exercer sur un simulateur de conduite) et un espace recrutement. Conseillez à vos élèves de venir avec des CV car de nombreux postes sont à pouvoir, y compris en alternance. \* les partenaires : Ville, Métropole de Montpellier, FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs), FNTR (Fédération nationale des transporteurs routiers), AFT (Association formation transport), OPCO (Opérateur de compétences) Mobilité, Mission locale Jeunes Montpellier Métropole, Cap Emploi, Face Hérault, Maison de l'orientation, CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). La suite, y compris le lien pour s'inscrire à l'événement à lire ici, sur [pole-emploi.fr](https://pole-emploi.fr) <https://bit.ly/3MBGSFR>

Source : communiqué/Onisep Occitanie/2juin23

## → À LA UNE, À MONTPELLIER

**Aftral Pérols : ouverture de deux formations en alternance.**

Le centre de formation d'apprentis Transport et logistique CFA AFTRAL (Centre de formation d'apprentis formation Transport et logistique) de Pérols (34) ouvre à la rentrée de septembre 2023 un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) Conducteur routier marchandises (2 ans) et un titre professionnel de niveau 5 (bac + 2) Technicien supérieur en transport routier (1 an). Cette formation permet de devenir une, un gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises. Notez également la **journée portes ouvertes mercredi 21 juin**, 9h-16h à l'AFTRAL Montpellier, Parc d'activité Méditerranée, Impasse Gérard Dupont, 34470 Pérols. <https://www.aftral.com/>

Source : communiqué/Onisep Occitanie/2juin23

## → À LA UNE, À TOULOUSE

**L'académie de Toulouse recrute 50 responsables des bureaux des entreprises en lycée professionnel.**

Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, à partir de la rentrée 2023 et dans chaque lycée professionnel, un bureau des entreprises pour une voie professionnelle sera créé. Dans l'académie de Toulouse, 50 responsables des bureaux des entreprises dans les huit départements de l'académie permettront d'ouvrir un réseau professionnel aux jeunes qui n'en ont pas et de créer un point d'entrée pour chaque entreprise. Lire sur [ac-toulouse.fr](https://ac-toulouse.fr) <https://bit.ly/3C70Aok>

Source : [ac-toulouse.fr/Onisep Occitanie/2juin23](https://ac-toulouse.fr/Onisep Occitanie/2juin23)

## LE SITE DE LA SEMAINE

<https://www.iae-france.fr/>

**Le portail des IAE, Instituts d'administration des entreprises**

IAE France est l'association qui regroupe les 37 IAE implantés à travers la France. Véritables écoles de management au sein des universités, les IAE sont spécialisés depuis plus de 60 ans dans la formation et la recherche en management et constituent la plus importante source de recherche en sciences de gestion. Accueillant plus de 53 000 étudiants, les IAE délivrent plus de 1 000 diplômes (licence, master, diplôme d'université, MBA Master of business administration, doctorat).



## ➔ 8 FUTURS MÉTIERS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'IA générative alimente tous les fantasmes sur la disparition de certains métiers... Pour autant, des outils comme GPT (*Generative pre-trained transformer*, transformeur génératif pré-entraîné) pourraient voir éclore de nouvelles vocations !

Selon un rapport de la banque d'investissement Goldman Sachs de mars 2023, l'IA pourrait remplacer l'équivalent de 300 millions d'emplois à temps plein, mais qu'en est-il des nouveaux métiers qui pourraient naître de cette révolution technologique ?

La réponse du journal *dunet.com* <https://bit.ly/3BT8G3N>

*Prompt Engineer* par exemple est la profession la plus évoquée en ce moment. Elle pourrait être qualifiée de "dresseur d'IA". Il s'agit d'une experte, un expert qui crée et affine ses requêtes afin de guider efficacement les systèmes d'IA dans la production des résultats souhaités. Cela reprend le principe de savoir formuler la meilleure requête possible afin d'obtenir et produire les contenus escomptés. Savoir converser avec une intelligence artificielle sera une denrée de plus en recherchée.

Source : [journaldunet.com/Onisep Occitanie/2juin23](https://journaldunet.com/Onisep Occitanie/2juin23)

## ➔ DIRECTIVE SUR L'ÉGALITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

**La directive européenne visant à renforcer l'égalité des rémunérations entre les sexes est publiée.**

La directive visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes par la transparence des rémunérations vient d'être publiée au Journal officiel de l'Union européenne UE. Alors que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'UE s'élevait à 13 % en 2020, ce texte - dont l'article 2 précise qu'il « s'applique aux employeurs des secteurs public et privé » - dispose que « les États membres prennent les mesures nécessaires pour que les employeurs disposent de structures de rémunération garantissant l'égalité des rémunérations pour un même travail ou un travail de même valeur ».

Il oblige notamment les employeurs « à mettre à la disposition de leurs travailleurs, d'une manière facilement accessible, les critères qui sont utilisés pour déterminer la rémunération, les niveaux de rémunération et la progression de la rémunération des travailleurs. Ces critères sont objectifs et non sexistes » (les États membres pouvant exempter les employeurs dont les effectifs comptent moins

de 50 travailleurs de l'obligation relative à la progression de la rémunération).

La directive prévoit également que les candidats à un emploi ont le droit de recevoir de l'employeur potentiel des informations sur la rémunération initiale sur la base de critères objectifs non sexistes, information qui doit être communiquée « de manière à garantir une négociation éclairée et transparente en matière de rémunération ».

À noter encore que la directive prévoit que dans le cadre de l'exécution de marchés publics ou de contrats de concession, des mesures garantissent que les opérateurs économiques respectent leurs obligations relatives à ce principe d'égalité des rémunérations. Sa transposition devra être effective au plus tard le 7 juin 2026.

Voir la directive

<https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2023/970/oj>

Lire sur [banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)

<https://bit.ly/421JRCO>

Source : [banquedesterritoires.fr/Onisep Occitanie/2juin23](https://banquedesterritoires.fr/Onisep Occitanie/2juin23)

## ÇA RECRUTE !

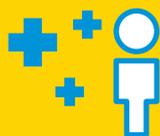
**Dans la fonction publique.**

Envie d'intégrer la fonction publique ? Plusieurs possibilités sont offertes pour devenir agent public. Mais lorsque l'on souhaite devenir fonctionnaire, le concours reste le moyen privilégié et le plus connu.

### Il existe 3 fonctions publiques

- la fonction publique d'État (ministères, établissements rattachés au gouvernement, préfectures...);
- la fonction publique hospitalière (hôpitaux publics, maisons de retraite publiques...);
- la fonction publique territoriale (Régions, départements, communes, établissements publics locaux...).

Quels sont les prochains concours ? Quand s'inscrire ? Quelles sont les conditions d'accès ? Les réponses sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://bit.ly/3N8bLn1) <https://bit.ly/3N8bLn1>



# 1 000

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

### LE SERVICE PUBLIC : PLUS DE 1 000 MÉTIERS À DÉCOUVRIR

Certains sont connus (professeur, infirmier, assistant de justice...), d'autres moins, c'est le cas du métier de contrôleur agricole.

Chaque année, plus de 500 CDD (Contrats à durée déterminée) sur des postes de contrôleurs d'aides agricoles sont recrutés. Retrouvez les fiches de poste sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://bit.ly/3IRMuLO) <https://bit.ly/3IRMuLO>

## ➔ CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP

Fin avril 2023 a eu lieu, au Palais de l'Élysée, la 6<sup>e</sup> Conférence nationale du handicap (CNH). Des engagements et des mesures ont été pris. Voici les mesures.

Le président de la République a annoncé une série de mesures visant à améliorer le quotidien des 12 millions de Français concernés par le handicap. Outre le remboursement intégral des fauteuils roulants en 2024 évoqué dans le n° précédent de cette lettre, citons

- une meilleure accessibilité des logements via l'ouverture au dispositif *MaPrimeAdapt'* dès 2024 ;
- 1,5 milliard d'euros pour renforcer l'accessibilité aux lieux publics pour les personnes en situation de handicap ;
- un enseignant référent dans chaque établissement du premier degré ;
- un accompagnement renforcé des élèves, par davantage de formation de l'ensemble des intervenants, et pour les Accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH) qui le souhaitent la possibilité de passer aux 35 heures ;
- l'accessibilité pédagogique et physique dans l'enseignement supérieur ;
- la simplification de la reconnaissance comme travailleur handicapé ;
- la revalorisation de la rémunération des apprentis adultes en situation de handicap ;
- l'amélioration des conditions et des rémunérations des travailleurs dans les Établissements et services d'aide par le travail (Ésat).

### Parmi les engagements (voir n° précédent), rappelons

- l'école pour tous ;
- un repérage et accompagnement précoce pour les enfants ;
- l'université pleinement accessible.

Lire sur [monparcourshandicap.gouv.fr](http://monparcourshandicap.gouv.fr)  
<https://bit.ly/43nUDyP>

Source : [monparcourshandicap.gouv.fr](http://monparcourshandicap.gouv.fr)/Onisep Occitanie/2juin23

## LES P'TITES BRÈVES

### SEMAINE DU NUMÉRIQUE ET DES SCIENCES INFORMATIQUES, DU 4 AU 9 DÉCEMBRE 2023

Sous le patronage du ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, l'écosystème numérique organise la Semaine du numérique et des sciences informatiques, du 4 au 9 décembre 2023, le rendez-vous national de découverte des formations et des métiers du secteur.

<https://www.semaine-nsi.fr/>

## LES P'TITES BRÈVES

### SUR PARCOURSUP, LES ÉMOTIONS DES LYCÉENS INFLUENCENT LEURS CHOIX

Un article d'Emmanuelle Vignoli, maîtresse de conférences en psychologie de l'orientation au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), pour [theconversation.com](https://theconversation.com) <https://bit.ly/3v3Q4LQ>. Agréables ou désagréables, les émotions aident le plus souvent les lycéens à se situer et faire des choix.

Emmanuelle Vignoli est intervenue également pour l'Onisep dans le cadre des *Rendez-vous de l'orientation* et propose de réfléchir aux impacts des émotions ressenties par les adolescents sur leurs parcours scolaires et sur leurs choix d'orientation. À revoir sur [onisep.fr](http://onisep.fr). Vous pouvez aussi télécharger le diaporama de présentation <https://bit.ly/4576O45>

## LES P'TITES BRÈVES

### 1 JOUR, 1 QUESTION RÉPOND CHAQUE JOUR À UNE QUESTION D'ENFANT EN LIEN AVEC L'ACTU, EN UNE MINUTE ET TRENTE SECONDES

Un programme de France TV qui répond en vidéo aux questions, comme par exemple Pourquoi y a-t-il eu la Seconde Guerre mondiale ? Est-ce que les chiens peuvent avoir un métier ? C'est où la Turquie ? Depuis quand le téléphone portable existe ? C'est qui, les Rohingyas ? C'est quoi, le Soleil ? C'est où, le Brésil ?  
<https://bit.ly/43suXkm>



## LA BONNE INITIATIVE

### LA NUIT DU HANDICAP

Chaque mois de juin, La Nuit du handicap organise une grande soirée festive et conviviale, sur différentes places publiques de différentes villes en France. De nombreux partenaires associatifs du domaine du handicap se réunissent avec pour objectif de : faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas, faire évoluer le regard porté sur le handicap, créer des liens durables dans chaque ville. Cet évènement se déroulera samedi 10 juin 2023, dans plusieurs villes en France (en Occitanie, à Montpellier, Toulouse et Carmaux).  
<https://nuitduhandicap.fr/>

## ➔ PRÉVENIR LE RISQUE DE DÉCROCHAGE AU LYCÉE PROFESSIONNEL

**Des mesures sont prises pour réformer le lycée professionnel dès la rentrée 2023, y compris pour les élèves en risque ou en situation de décrochage.**

Le dispositif **Ambition emploi** permet aux élèves qui sortent du lycée sans solution, d'emploi ou de poursuite d'études, de conserver leur « statut » d'élèves pendant 4 mois maximum, en se réinscrivant dans leur lycée d'origine à la rentrée. Ils pourront formuler une demande de bourse jusqu'au 19 octobre 2023.

Les dispositifs de soutien qui leur seront proposés par l'équipe éducative du lycée et ses partenaires extérieurs pourront se dérouler hors de leur lycée, dans leur lycée ou dans un autre lycée, à proximité de leur domicile.

Le dispositif **Tous droits ouverts** sera mis en place dans tous les lycées professionnels dès la rentrée 2023. Il permettra de proposer très vite une palette de solutions adaptées aux élèves en fort risque de décrochage, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs susceptibles de les aider dans le lycée ou hors du lycée (Épide, Établissement pour l'insertion dans l'emploi, E2C, École de la 2<sup>e</sup> Chance, Afp, Agence pour la formation professionnelle des adultes, Agence du service civique, etc.).

Le **Parcours de consolidation** permettra, dès lors qu'un risque important d'échec est identifié chez un étudiant en 1<sup>re</sup> année de BTS issu de la voie professionnelle, de lui proposer dès le mois de décembre un parcours, pour consolider ses savoirs académiques et méthodologiques. Suivant les besoins, à l'issue du conseil de classe de juin, les jeunes les plus en difficulté se verront présenter la possibilité de préparer le BTS en trois ans. Ceux qui ont su bénéficier de cette consolidation passeront en 2<sup>e</sup> année. Ce parcours de consolidation sera expérimenté

dans les lycées volontaires dès la rentrée 2023.

Lire la foire aux questions de la réforme de la voie professionnelle sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)  
<https://bit.ly/30FkPRI>

Notez qu'à partir de la rentrée 2023 dans les lycées volontaires, puis de la rentrée 2024 dans tous les lycées professionnels, les élèves de la voie professionnelle pourront **choisir des matières optionnelles**, proposées par les professeurs volontaires, par les associations et entreprises partenaires des lycées, par le Centre national d'enseignement à distance (Cned). Sont notamment envisagées des options de philosophie, de langue vivante, entrepreneuriat ou de codage.

Source : [education.gouv.fr/Onisep Occitanie/2juin23](http://education.gouv.fr/Onisep Occitanie/2juin23)

## CONJONCTURE EN HAUSSE !

### INSPECTRICE, INSPECTEUR DU TRAVAIL, UN MÉTIER D'ENGAGEMENT AU CŒUR DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Longtemps accessible uniquement par concours, l'inspection du travail recrute désormais aussi par voie de détachement des agents de catégorie A des trois fonctions publiques. Ainsi, il n'est pas obligatoire que les candidats aient suivi un cursus juridique au préalable. L'agent recruté par voie de détachement est affecté sur un poste de contrôle sur un territoire ou dans une unité spécialisée en région ou en département. Il suit, pendant neuf mois, une formation rémunérée dispensée par l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Lire sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](http://choisirleservicepublic.gouv.fr)  
<https://bit.ly/3C4cuyX>

## VIENT DE PARAÎTRE

### OUTILS NUMÉRIQUES ADAPTÉS À LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

**Différenciation, troubles et difficultés scolaires.**

Qu'il s'agisse de différenciation, d'accompagnement de troubles plus spécifiques (dyspraxie...) ou du suivi d'enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, le numérique peut apporter une grande aide. Cette publication réalisée par l'équipe TICE 87 (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, académie de Limoges) propose une sélection d'outils numériques adaptés à l'accompagnement de ces élèves.

Largement utilisés pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, ces outils numériques trouveront également tout naturellement le chemin des classes de tous les jours. Les outils présentés ici méritent donc une place dans toutes les classes.

À retrouver sur [occitanie-canope.canoprof.fr](http://occitanie-canope.canoprof.fr) (bas de page > Compléments et liens)  
<https://bit.ly/3MI3chi>

